



[Visualiser l'article](#)

« Les élus locaux doivent se battre pour soutenir la relocalisation de l'économie »



Capture écran

La pandémie sera-t-elle source de relocalisations massives en France ? Selon El Mouhoub Mouhoud, économiste et professeur à l'[université Paris-Dauphine](#), cet élan est déjà engagé depuis longtemps. Et les élus locaux ont un rôle à jouer.

Ce discours politique sur la relocalisation de l'économie est-il crédible ?

Il faut regarder ce qu'il se passe objectivement dans les secteurs d'activité indépendamment du discours politique. Et ensuite voir si les annonces qui sont faites sont suivies d'actions concrètes ou si ce sont des incantations. La relocalisation existe depuis longtemps. J'ai été le premier en France à avoir expliqué les phénomènes de relocalisation par la récupération par les pays développés d'avantages comparatifs dans des secteurs concurrencés par des pays à bas salaire grâce en particulier à l'automatisation des chaînes d'assemblage et de montage, la robotisation, l'économie du coût de transport et de coût de transaction, l'imperfection des produits lorsque c'est délocalisé dans des pays à bas salaire, les problèmes de délais de livraison... Ces phénomènes ce sont accélérés à partir de la crise de 2008 après la crise des subprimes parce que les facteurs qui avaient favorisé la fragmentation des chaînes de valeur à l'échelle mondiale se sont retournés. Il y a une hausse des coûts salariaux unitaires dans les pays émergents. On a eu ce phénomène avant même la crise du Covid-19 mais il n'est pas homogène entre les secteurs.

Vous imaginez même une augmentation des délocalisations dans les services...

Dans le secteur des services, c'est le mouvement contraire qui démarre grâce aux technologies numériques. Cette transformation risque de s'accélérer avec la crise économique car il va falloir compenser les surcoûts éventuels de la relocalisation industrielle par une délocalisation croissante des activités de services aux entreprises (marketing, informatique...). Les services sont souvent décomposables en morceaux grâce au télétravail favorisé pendant le confinement. C'est assez hétérogène en fonction des pays et des secteurs d'activité.



[Visualiser l'article](#)

Quand le gouvernement explique qu'il souhaite relocaliser en France une partie de la production de médicaments, est-ce réalisable ?

L'industrie pharmaceutique est un facteur de très haute technologie avec d'importantes dépenses en recherche et développement. Les entreprises ont concentré leurs efforts sur la recherche et développement et le marketing. Dans ces secteurs, la course à l'innovation est le mode de concurrence dominant. Il faut mettre de nouveaux médicaments en permanence sur le marché. Pour réaliser cela, les entreprises fragmentent la chaîne de valeur au milieu. L'assemblage des principes actifs est réalisé majoritairement en Chine et en Inde. Le risque est majeur car il y a peu de fournisseurs. Mais pour financer ces budgets de recherche et développement et distribuer des dividendes aux actionnaires, la délocalisation est une obligation. Elle permet de vendre à des prix élevés des produits fabriqués à des prix très bas.

Donc la relocalisation ne se décrète pas. J'entends des incantations à relocaliser mais je n'entends pas les mesures qui devraient être prises. Le gouvernement pourrait décider que ce sont des biens stratégiques en nationalisant et en rentrant dans le capital des groupes pour contrôler les chaînes de valeur. Mais cette solution ne semble pas être son choix. De même, la régulation publique n'agit pas sur la traçabilité des chaînes de valeur. A long terme, le gouvernement peut agir sur des politiques de filières pour comprendre pourquoi on a perdu autant de savoir-faire dans l'industrie. Mais si rien n'est fait, tout repartira comme avant.

Que peuvent faire les élus locaux ?

Ils doivent se battre au niveau européen pour pouvoir augmenter la capacité des pouvoirs publics à réserver des marchés publics aux acteurs locaux. Il faudra probablement augmenter ce seuil. L'autre marge de manœuvre pour les régions est l'entrée au capital dans les entreprises stratégiques plutôt que les subventions. C'est la seule façon de contrôler les chaînes de valeur. Il faut également un observatoire économique déconcentré en régions d'anticipation des chocs de délocalisations car certains territoires sont plus vulnérables que d'autres. Les collectivités doivent anticiper ces risques mais aussi mettre en place des stratégies de coordination pour qu'elles ne se concurrencent pas.